

SIPAC
BUREAU SYNDICAL DU 30 avril 2010

L'an deux mille dix,

Le 30 avril, le Bureau Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18 heures 30 en session ordinaire à la maison des associations de Gasville-Oisème, sous la présidence de M. Gérard CORNU, Président.

◆ **Validation des Dossiers ORAC**

Monsieur Le Président donne la parole à Madame Ramond qui présente les dossiers ORAC proposés par le comité de pilotage.

INTITULE DE L'OPERATION	ACTIVITE	MAITRE D'OUVRAGE	COMMUNE	DEPENSE SUBVENTIONNABLE	SUBVENTION	REMARQUES
Travaux de rénovation du local commercial	Ventes de lingerie	Lingerie Manuela (Mme Niquet)	Coulombs	33 777,77 euros HT	10 000 euros Fonds Etat	Refusé
Achat de matériels	Métallerie	T.S.T (M. Castrec)	Morancez	18 357,52 euros HT	5 507,00 euros Fonds Région	Accepté
Aménagement intérieur et achat de matériel	Bar – Tabac	Le Celtic (M. Gelso)	Faverolles	14 354,31 euros HT	4 306,00 euros Fonds Région	Accepté

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve le dossier de la société T.S.T à Morancez et le dossier du Celtic à Faverolles,
- Refuse le dossier de la lingerie Manuela à Coulombs,
- Charge Monsieur Le Président de transmettre les dossiers au Département pour ceux qui relèvent des fonds départementaux et au Conseil Régional pour ceux qui relèvent des fonds région,
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à : 20 H 30